

MARTIGNY Faute de dons en suffisance, la Fondation Moi pour toit va devoir fermer son Centre d'urgences Louis-Ernest Fellay en Colombie.

La triste fin d'un si beau rêve!

PASCAL GUEX

La mort dans l'âme, Christian Michellod vient d'officialiser la fermeture du Centre d'urgences Louis-Ernest Fellay, à Pereira en Colombie. Il en a averti les parrains de la Fondation Moi pour toit qui l'ont aidée à donner la main aux 9000 enfants déjà accueillis dans son sein. «Ces temps difficiles nous ont obligés à prendre une décision terrible: la fermeture, le 31 décembre 2013, du Centre d'urgences Louis-Ernest Fellay, l'une des cinq structures qui composent Moi pour toit. Avec son lot de licenciements – quatorze employés – et une porte bientôt fermée à l'appel des enfants de la rue.»

Christian Michellod justifie cette triste issue par l'importante baisse des dons ponctuels – près de 40% depuis deux ans – et par des frais de fonctionnement élevés (300 000 francs par année pour ce seul centre). «Nous n'avons plus les moyens de l'assumer. Et le comité suisse et colombien de la fondation – à l'unanimité – a pensé que sa fermeture pourrait nous aider à sauver toutes les autres structures de la fondation, notamment l'école et les trois autres foyers d'accueil pour petits et jeunes adolescents.»

Le fondateur de Moi pour toit ne peut s'empêcher d'avoir une pensée émue pour Louis-Ernest Fellay, le curé ami qui avait donné son nom à cette structure. «A la suite de son décès, ses amis de Verbier avaient voulu faire une bonne action, parce que le curé était un parrain de Moi pour toit. Je leur ai proposé non pas un don



Diego ne pourra bientôt plus réconforter les enfants de la rue de Pereira dans le Centre d'urgences Louis-Ernest Fellay qui va fermer ses portes en décembre, faute de dons en suffisance. LE NOUVELLISTE

ponctuel, mais de m'aider à réaliser un de mes rêves: l'ouverture d'un centre d'urgences pour les enfants en provenance directe de la rue. Dès l'inauguration de la struc-

ture en décembre 2005, le soutien fut fidèle, mais il s'est petit à petit étiolé...» Le centre s'est aussi agrandi pour pouvoir faire passer sa capacité d'accueil de 15

FOIRE ET REPAS DE GALA

Aller de l'avant encore et toujours pour pouvoir continuer d'éclairer le quotidien de centaines d'enfants dans le besoin! Pas le temps pour Christian Michellod et son équipe de bénévoles de s'apitoyer sur la fermeture du centre de première urgence. Il s'agit aujourd'hui, comme hier et demain, de trouver des fonds pour permettre à Moi pour toit de poursuivre sa mission en Colombie. Pour ce faire, l'association née à Martigny tiendra à nouveau pavillon à la prochaine Foire du Valais. Elle organisera aussi deux soirées de gala les 15 et 16 novembre à Hôtel Vatel. Au menu de fête: un spectacle de Marc Donnet-Monny et un repas animé par WLS Crew. **PG**

Inscriptions (150 francs par personne tout compris) au 079 784 57 94 ou par mail: christian.michellod@moipourtoit.ch, CCP 19-720-6, www.moipourtoit.ch

à 30 enfants, au fil des besoins énormes. La facture a forcément, elle aussi, gonflé (de 10 000 à 25 000 francs par mois). Bouleversé par cette fermeture définitive «mais nécessaire», Papa Christian sait que son prochain déplacement à Pereira en décembre – son 58e voyage en Colombie – sera particulièrement émouvant. «Le Centre Louis-Ernest Fellay aura donc fonctionné durant huit ans. Huit ans de dur labeur, d'émotions et d'espoirs. Huit ans et des centaines d'enfants reçus avec amour, patience et solidarité. Huit ans et quelques vies sauvées...» **o**



Quatorze fûts et six têtes de pylônes ont été installés hier matin avec l'aide d'un Super Puma. LE NOUVELLISTE

CHAMPEX-LAC

Le télésiège prend forme

Deux heures. C'est le temps qu'il a fallu, hier matin, à un Super Puma de la compagnie Eagle pour transporter et déposer sur leurs socles les 14 pylônes du nouveau télésiège de Breyra 1, à Champex-Lac. Pouvant soulever au maximum 4,5 tonnes de matériel, cet hélicoptère a également acheminé 6 têtes de pylônes approchant ou dépassant les 3 tonnes.

Tout était réuni pour que l'opération se déroule bien, ce qui fut le cas s'est réjoui Fabrice Cinquanta, chef de projet: «Les conditions météo étaient idéales et l'équipe en charge du montage du télésiège, formé d'employés de la société TéléLaFouly – Champex-Lac en formation et de l'entreprise entremontante Ropeway, avait parfaitement préparé son affaire. Le Super Puma reviendra encore lundi prochain pour acheminer les dernières têtes de pylônes.»

Ouverture à mi-décembre

Le calendrier des travaux est respecté, mais le programme est encore dense d'ici à l'ouverture de la nouvelle installation: «Les pylônes vont maintenant être fixés et alignés. Courant octobre, le câble de 35 mm pour une longueur de 3 km environ, sera mis en place. Suivront l'installation des nouveaux sièges et les travaux méca-

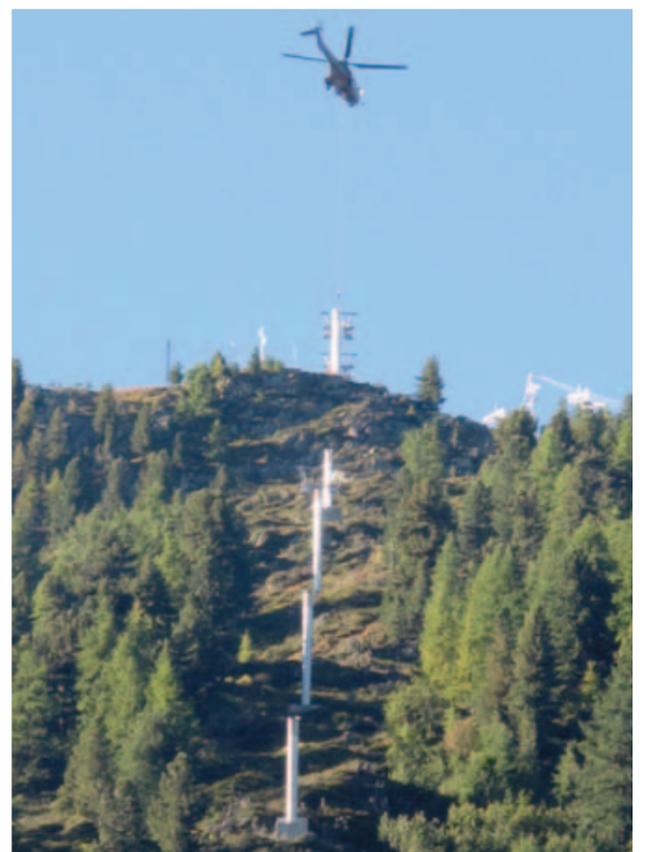
niques et électriques, ainsi que toute une série de tests et de contrôles en vue de l'homologation de ce nouveau télésiège. Quant à sa mise en fonction, elle est prévue pour la mi-décembre. Après une année d'arrêt forcé, les deux télésièges de Champex pourront ainsi à nouveau fonctionner dès ce prochain hiver.»

Installation neuve

Mis à part les murs de la gare de départ, le télésiège de Breyra 1 sera entièrement neuf, des pylônes aux sièges, en passant par le câble et le tapis d'embarquement. La gare d'arrivée sera à ciel ouvert et son débit sera de 2,6 m par seconde (parcours de 9 minutes). A noter qu'il s'agit du télésiège le plus vertical d'Europe, mais que la hauteur moyenne de survol a été rabaisée par rapport à l'ancien.

En parallèle a lieu la remise en état du télésiège de Breyra 2, en vue de l'obtention de l'autorisation d'exploiter pour la mi-décembre. Un nouveau câble a été installé et la gare d'arrivée refaite, mais l'installation (pylônes et sièges) demeure identique.

A noter que pour les deux télésièges, le budget établi – 2,45 millions pour Breyra 1 et 0,8 million pour Breyra 2 – sera respecté. **o OLIVIER RAUIS**



En deux heures, le Super Puma a transporté les 14 pylônes du télésiège de Breyra 1, reliant Champex au sommet de la Breyra. LE NOUVELLISTE

PUBLICITÉ

Conseils-éco

La Prévoyance

Dossier du jour:



Vous voulez en savoir plus? Vous souhaitez un entretien conseil qui réponde spécifiquement à vos besoins?

Un spécialiste en prévoyance se tient à votre disposition. N'hésitez pas à interpellier M. Jean-Philippe Melly par courriel: jeanphilippe.melly@swisslife.ch

Question de Valérie et Jean-Christophe Comment léguer son patrimoine en cas de décès sans préléter ni son conjoint ni ses enfants?

Régler votre succession de votre vivant vous permet d'être certains que tout se passera dans les meilleures conditions et selon vos désirs. Cela n'est pas évident car le législateur impose des limites. La composition de votre patrimoine ainsi que le régime matrimonial sous lequel vous êtes mariés sont déterminants quant au choix des moyens à mettre en place. Après un décès, il y a d'abord la liquidation du régime matrimonial afin d'attribuer les biens revenant au conjoint survivant. Ensuite, on procède à la répartition successorale en fonction des dispositions légales, d'un éventuel testament, d'un

pacte successoral ou d'un contrat de mariage. La rédaction de tels documents est soumise à des contraintes de forme. Toutefois, ni la loi ni les dispositions notariées ne génèrent l'argent nécessaire aux compensations des héritiers. Dans ce contexte, l'assurance-vie est un outil important, elle permet de mettre des liquidités à disposition des légataires au moment du décès afin d'équilibrer la succession. Les bénéficiaires ont un droit direct sur la prestation d'assurance. Le contrat ne fait pas partie de la masse en succession et les héritiers ont droit aux prestations d'assurance même lorsqu'ils sont amenés à répudier la succession. En raison de la complexité du sujet, consultez un conseiller en prévoyance, spécialiste en la matière pour vous guider au plus proche de vos intérêts.

MÉMENTO

SAXON

Gymnastique des aînés.

Les cours de gymnastique Sport et Mouvement de Pro Senectute reprendront le mercredi 25 septembre à 16 h à la salle de gym de Saxon. Cette heure hebdomadaire doit permettre de garder la forme et de se sentir bien. Débutants bienvenus. Infos au 078 622 86 11.

MARTIGNY

Café-rencontre autour de l'autisme.

Le Groupe Autisme Valais organise son prochain café-rencontre le mercredi 25 septembre prochain à l'Hôtel Forclaz Touring (rue du Léman 15), à Martigny, de 19 h 30 à 21 h 30. Profitons de ces moments durant lesquels on peut se ressourcer et partager. Sans inscription.

CHEMIN

Sentier nature.

La dernière visite guidée de l'année du «Sentier des Mines» au Mont Chemin aura lieu le dimanche 29 septembre prochain. Le rendez-vous est fixé à 10 h au col des Planches. Cette visite guidée par Robert Badoux est offerte par la commune de Vollèges et dure environ 2 h 30. Inscriptions au 027 722 83 74 (répondeur).